

# La parole est à vous : courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



# COURRIER DES LECTEURS

## **Tondus, mais un peu responsables...**

Avez-vous déjà tous réalisé quelle part de votre budget vous allez désormais consacrer à votre assurance maladie? J'en suis à 300 francs par mois, ce qui fait que, avec mon épouse, nous allons amputer nos revenus de 7200 francs par an.

Et encore, pour moi, enseignant retraité, la situation est encore acceptable. Tandis que d'autres paieront leurs primes d'assurances en empiétant sur l'indispensable... Va-t-on bientôt avoir en Suisse des citoyens condamnés à la misère par leur propre assurance? Mais, au fait, qui est responsable de cette lamentable évolution des choses? Il y a bien sûr la hausse des prix: remèdes, honoraires des médecins, journées d'hôpital, mais ce n'est pas tout; il y a le perfectionnisme des soins, les analyses de sécurité, le scanner. Mais aussi nous, les malades avides de sécurité et de santé, qui recourons au médecin parfois pour un rien et acceptons la multiplication des visites. Par exemple, récemment, j'ai chuté à ski de fond, presque au ralenti; mais un nerf du dos fut touché, d'où chaque matin des douleurs intolérables. Piqûres, visites, radiographie: rien n'y a fait jusqu'au jour où la douleur a décru; deux semaines plus tard, je ne sentais plus rien. Mais le médecin voulait encore une visite de contrôle... que j'ai finalement décommandée.

Et cette séance de donateur de sang d'où on me renvoie parce que la goutte témoin prise au bout du doigt remonte dans le

liquide vert au lieu de descendre. Inquiet, me croyant anémique, je subis un contrôle médical qui déclare mon sang en parfait état; mais il en coûtera 300 francs à l'assurance. Où y a-t-il eu une bulle?

Je crois que nous pouvons tous contribuer à diminuer le coût de la santé en nous satisfaisant des soins et des remèdes indispensables, en refusant l'escalade. Ce qui est sûr, c'est que rien n'est plus bête que de se dire: avec ce que je paie, j'ai le droit de voir le médecin aussi souvent que je veux. Ca, c'est une spirale infernale qui nous fait tous trinquer!

Enfin, du côté des assurances, la solidarité manque souvent. Les tarifs des collectives d'entreprises, que l'on doit quitter au moment de la retraite, ont ainsi délibérément éliminé les mauvais risques. Est-il normal, comme me le disait un médecin, qu'un directeur de multinationale voie sa cotisation mensuelle se tenir à 55 francs? Ne pourrait-on pas indexer un tantinet la prime sur le salaire? Et où se trouve la solidarité dans un cas semblable?

A. Gonthier

P.-L. Guignard, Prilly

## **Tino Rossi... encore!**

Je suis une de vos fidèles abonnées de votre journal dès le début car je suis un grand-maman de 76 printemps. Avec plaisir je lis des articles de mon époque. Je fait partie depuis quelques années de l'Association des amis de Tino Rossi, le chanteur qui a embelli ma jeunesse!! Je reçois un bulletin deux fois par année des souvenirs de Tino, et en avril et octobre, il y a une réunion-repas et deux beaux films de Tino. C'est à Paris. J'ai eu le bonheur d'y aller deux fois; nous sommes environ 150 personnes, mais hélas je suis la seule Suisse et en voyant dans votre journal Sim, j'ai pensé que Tino Rossi pourrait aussi orner un article, car

## **Rendons à César...**

Concernant l'article «De l'établi à la lune» (N° 4-1993)

...La mémorable expédition sur la lune orchestrée par la NASA a nécessité la collaboration d'un grand nombre d'industries. Mais il faut rendre à César ce qui lui appartient.

Dans les années trente, Omega à Bienne, Tissot au Locle et Lémania à la Vallée de Joux s'unirent pour former l'Association SSIH. En cette époque de crise, il fallait s'unir pour promouvoir et lancer les affaires et les chronographes avaient la vogue. Il était logique qu'Omega et Tissot cherchent une collaboration dans ce domaine pour se mettre au goût du jour et augmenter leur éventail de produits. C'est donc Lémania de la Vallée de Joux qui apporta sa collaboration. Elle fut bénéfique aux trois associés.

Puis Omega se mit sur les rangs pour fournir sous sa prestigieuse marque les appareils de contrôle des Jeux Olympiques. Ses propositions furent acceptées et son renom y gagna encore. Les années passèrent et la NASA accepta la Speed-Master pour équiper ses astronautes, montres acquises dans le même but par les Russes.

Ce sont donc les quelque septante employés de Lémania dont le soussigné faisait partie à l'époque, qui ont fabriqué et mis au point de A à Z l'ensemble de ces appareils. Il est donc logique qu'on le sache et qu'on en parle...

je suis sûre que bien des dames de mon âge ont dû chanter ses chansons et les chantent encore.

M<sup>me</sup> Gilberte Mollard  
1010 Lausanne

P.S. Tino Rossi est venu à Lausanne en 1935 je crois, j'avais 18 ans, chanter au Splendid à Tivoli qui a été démoli, pour un tournoi de danse. Il est revenu en juin 1977 à Romanel chanter pour le club de football avec la Chanson de Fribourg et en 1983 au Palace pour les 80 ans de M<sup>me</sup> Armand Pasche.